Fiche action N° 4 : Maintien dans l'emploi
et Prévention de la Désinsertion Professionnelle
Fiche inscrite au CPOM

Axe	Axe 3 : Actions de prévention
Personne(s) référente(s)	Dr Clouet, Anthony Crozat, Nicolas Espinasse, Dr Taule

Contexte et enjeux

L'ACISMT est acteur du maintien en emploi et de la prévention de la désinsertion professionnelle depuis de nombreuses années dans le département.

Conscient de l'enjeux pour les salariés, il participe à la coordination des différents partenaires du maintien dans l'emploi pour ceux ayant des problématiques de santé pouvant retentir sur leur activité professionnelle.

En février 2019, l'HAS émet des recommandations pour améliorer la prise en charge des personnes en risque de désinsertion professionnelle. Le but est de proposer un socle commun et une coordination entre tous les partenaires intervenants avec pour objectif d'améliorer la lisibilité et la cohérence de la prise en charge des personnes à risque de désinsertion pour favoriser le maintien dans l'emploi, voire dans leur emploi.

Objectif(s)

- ➔ Agir en amont le plus précocement possible afin de détecter les situations problématiques
- ➔ Détection des situations problématiques de maintien en emploi lors de VIP, visites intermédiaires par les IDEST, et visites médicales.
- ➔ Mise en place du suivi des dossiers par une personne référente maintien dans l'emploi
- ➔ Mise en place d'une action collective pluridisciplinaire pour les dossiers si nécessaire (étude de poste, analyse ergonomique…)
- ➔ Coordination entre les différents partenaires du maintien en emploi et de la désinsertion professionnelle

Descriptif synthétique de l'action

- ➔ Information sur la visite de pré-reprise auprès des médecins traitants, médecins spécialistes, des médecins conseils, des salariés, des entreprises
- ➔ Mise en place d'une cellule de maintien en emploi dans le service :
  - Embauche d'un(e) référent(e) maintien en emploi
    - Périmètre d'action du référent
    - Ses différentes missions

- Les différents Intervenants au sein de la cellule
- Fonctionnement de la cellule
- Suivi des dossiers
- Participation aux différentes réunions ou cellules en rapport avec le maintien en emploi
- Promotion des différentes offres possibles concernant le maintien en emploi auprès des entreprises

➔ En fonction de l'analyse des données des dossiers de maintien en emploi : orientation des actions de prévention primaire du service sur certains secteurs d'activité en vue de prévenir l'usure professionnelle et la pénibilité

Cible de l'action

Tout salarié rencontrant des difficultés dans son activité professionnelle du fait de son état de santé, ayant ou non une reconnaissance de travailleur handicapé.

Acteurs / Partenaires / Moyens matériels

Acteurs :

Médecins	☒	Assistantes médicales	☒	IDEST	☒
IPRP - ATST	☒	Responsable administrative	☐	Direction	☒
Psychologue du travail	☒	Ergonome	☒	Chargé(e) du maintien	☒

Partenaires :

CARSAT	☒	DIRECCTE	☐	OPPBTP	☐
ARACT	☐	CAP EMPLOI	☒	Autre	☐
		SERVICE MEDICAL CPAM	☒	Précisez :	

Moyens matériels :

Mise en place de la cellule Maintien en emploi au sein du service

Mise à disposition de flyers d'information :

- Sur la visite de pré-reprise
- Sur la possibilité d'un aménagement de poste
- Sur le maintien en emploi

Indicateurs de réalisation

- Nombre total de visites de pré-reprise réalisées
- Nombre de visite de pré-reprise en fonction :
  - Du secteur d'activité (BTP, médico-social…)
  - À la demande du médecin traitant

    - À la demande du salarié
    - À la demande du médecin conseil
- Nombre de visites de pré-reprise ayant donné lieu à un signalement auprès de notre cellule de maintien
- Nombres de participations aux différentes cellules/ateliers des intervenants de la cellule
- Nombre de dossiers traités
    - Avec nombre de dossiers dans les différents secteurs d'activité
    - Avec analyse des pathologies
- Nombre de maintiens en emploi réalisés
    - Avec nombre de maintiens réalisées dans les différents secteurs
    - Avec analyse des pathologies
- Nombre de maintiens non réalisés
    - Avec nombre des maintiens non réalisés dans les différents secteurs
    - Avec analyse des pathologies
- Versus nombre d'inaptitudes avec licenciement en fonction des secteurs et des pathologies

Calendrier prévisionnel

Embauche d'un(e) chargé(e) de maintien en emploi début septembre 2020

Mise en place de la cellule avec organisation et fonctionnement de la cellule fin 2020

Bilan semestriel avec les différents indicateurs dès 2021.

Référence(s)

- **Références PRST 3 2016-2020**
- **Fiche action CPOM** : Prévention des Troubles Musculo-squelettiques
- **Fiche action CPOM** : Prévention de la désinsertion professionnelle